

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Responsable:
Mme M. Genier, municipale

Rédaction:
Mme R. Vaucher

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

reflets du législatif

Séance du lundi 27 juin 1994, placée sous la présidence de M. Paul-Daniel Panchaud, président, et comportant notamment, à l'ordre du jour, le rapport de la Municipalité sur la gestion 1993, ainsi que les comptes communaux de l'exercice 1993.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai, la parole est à M. Jean-Pierre Sueur, rapporteur, qui donne lecture du rapport de la Commission chargée d'examiner la gestion 1993, sur la base du préavis municipal n° 13/1994. En séance du 22 février, dite Commission s'est constituée comme suit: président, M. Jean-Marc Petermann, membres, MM. Jean-Edouard Burri, Christian Knecht, Gilbert Joly, Yvan Graz, Jean-Claude Noverraz et Jean-Pierre Sueur.

Ayant manifesté son intention de réactualiser son travail, dite Commission a effectué la traditionnelle «visite» communale le mercredi 11 mai, visite précédée de diverses séances de mise en œuvre et dont certaines pourraient se poursuivre durant le 2^{ème} semestre 1994, ceci dans l'optique de permettre un réel suivi des travaux en cours ou exécutés.

Nous nous devons de relever brièvement quelques éléments du rapport d'activité:

- le bureau du chômage est toujours fort sollicité, avec environ 180 chômeurs à fin 1993;
- proposition de regrouper les locaux du Service du feu, alors que s'esquisse une réorganisation régionale des corps de pompiers;
- conscience professionnelle des responsables et ambiance propice à un travail productif concourent à un excellent maintien des bâtiments scolaires du Grand-Mont et du Mottier B;
- proposition du déplacement et de regroupement des locaux de voirie;
- participation d'élèves de notre Etablissement scolaire, en compa-

gnie de lausannois, pour représenter la Suisse aux Jeux internationaux des écoliers, à Hamilton, en juin 1994.

La Commission unanime invite le Conseil à accepter le rapport de la Municipalité sur la gestion 1993 tel que présenté.

La Municipalité a pris acte de ce rapport et y a répondu par lettre du 16 juin dont M. le président P.D. Panchaud donne lecture. Il s'agit en fait, pour l'Exécutif, de préciser certains points, suite aux remarques et constatations faites par la Commission.

De la discussion de détail qui s'en suit, nous retiendrons notamment:

- que le document établi en 1993 et intitulé «Aperçu de l'état de l'équipement» peut être consulté, sur de mande préalable, auprès du Service technique communal;
- que le tri des déchets, pour notre Commune, interviendra réellement lors de la mise en service de l'usine Tridel;
- qu'il y aura lieu de porter attention au dossier «Cavaljor», compte tenu de l'importance de notre domaine «cavaliers».

Au nom de la Commission de gestion, M. Jean-Marc Petermann, président, confirme qu'elle prend acte de la réponse de la Municipalité, alors que pour sa part, M. le Syndic se déclare satisfait de la collaboration ainsi établie avec la Commission de gestion, le tout dans l'intérêt et pour le bien de la Commune et de ses administrés.

Au vote, c'est à l'unanimité que le Conseil approuve le préavis municipal n° 13/1994, le rapport de la Commission et la réponse de la Municipalité.

Comptes communaux de l'exercice 1993, objet du préavis municipal n° 14/1994: M. Nicolas Bergier donne lecture du rapport de la Commission des finances qui s'est réunie à deux reprises et qui, d'emblée, relève l'étonnant excédent de recettes établi à près de 4 millions de francs.

En effet, alors que le budget 1993 présumait un excédent d'environ Fr. 135'000.-, les comptes présentent :

Total des charges	Fr. 13'842'555.54
Total des produits	Fr. 17'833'764.03
Excédent recettes	Fr. 3'991'208.49

Après déduction des investissements 1993 et des attributions, selon préavis n° 6,7,8,9 et 11/1994, le solde disponible avant répartition se monte à Fr. 3'321'460.34, que la Municipalité se propose de répartir comme suit:

Provision débiteurs douteux	Fr. 200'000.-
Réserve constr. bâtiments com.	Fr. 2'500'000.-
Réserve amén. Place Petit-Mont	Fr. 80'000.-
Réserve frais études bâtiments	Fr. 80'000.-
Réserve adaptation salaires	Fr. 81'460.-
Réserve investissements futurs	Fr. 380'000.-
Augmentation capital	Fr. -34
	Fr. 3'321'460.34

A noter cependant que ce résultat exceptionnel résulte principalement de deux éléments:

- un strict respect des dépenses budgétisées, une limitation des investissements;
- une importante et massive «rentrée» d'impôts, comparativement aux valeurs budgétisées.

La Commission des finances a dès lors procédé à l'examen de trois problèmes particuliers:

- la hausse des produits provenant des impôts;
- les salaires et charges sociales;
- la politique des amortissements.

La Municipalité a pris acte du rapport de la Commission des finances et y a répondu, conformément aux dispositions de l'art. 94 du Règlement du Conseil communal, soit par lettre du 16 juin dont M. P.D. Panchaud, président, donne lecture.

Bien qu'une proposition ait été formulée par la Commission des finances pour ce qui concerne la répartition de l'excédent précité, la Municipalité confirme sa décision de maintenir à Fr. 200'000.- la provision créée pour pertes sur débiteurs douteux, ce qui implique également le maintien à Fr. 2'500'000.-

l'attribution à la réserve «Constructions de bâtiments communaux».

La discussion de détail permet une information complémentaire concernant les charges sociales, le renouvellement du parc informatique, la ristourne des S.I., la Réserve construction bâtiments communaux, destinée à amortir des bâtiments existants et à participer à des constructions futures. Quant à notre participation à la relance économique, évoquée par M. A. Tornay, elle interviendra vraisemblablement à court terme, par la construction d'un nouveau bâtiment scolaire et la transformation d'un ancien bâtiment.

C'est donc à l'unanimité et sans avis contraire, que le Conseil approuve les comptes communaux 1993, le rapport de la Commission des finances et la réponse de la Municipalité.

Aménagement de la Place du Petit-Mont (préavis n° 12/1994)

Conformément au plan des mesures présentées au Conseil en 1990 et concernant l'aménagement de la circulation dans le secteur du Petit-Mont, la Municipalité procédait, en 1991, à un aménagement provisoire, jouxtant l'Auberge, constitué de traverses de chemin de fer et implanté de manière à casser le tracé rectiligne de la chaussée. Au terme d'une période d'observation et d'essai, l'expérience s'avère positive: baisse du trafic, réduction de la vitesse, suppression des accidents.

Dès lors, et par voie de préavis, la Municipalité soumet au Conseil le projet de réaménagement de cet espace par une construction destinée à recevoir une arborisation. Cette réalisation figurerait sur les plans d'enquête pour l'aménagement de la rue du Petit-Mont. Pour ce faire, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 78'000.-, à prélever sur l'excédent des recettes 1993.

M. Jean-Jacques Truffer rapporte au nom de la Commission ad hoc, présidée par Mme Nadine Gaillard et également composée de MM. Eric Chabloz, Edouard Debétaz et Jean-Paul Waldmeyer. Dite Commission constate que le projet s'inscrit précisément dans le cadre des mesures prises pour limiter le flux des véhicules et reprend, sans le modifier, le marquage provisoire mis en place en 1991. La Commission engage le Conseil à adopter ce préavis tel que présenté.

M. Raymond Bourgoz rapporte au nom de la Commission des finances, laquelle propose au Conseil d'accepter ce préavis et d'accorder à la Municipalité le crédit demandé de Fr. 78'000.-. La discussion n'étant pas utilisée, l'assemblée passe au vote et c'est à l'unanimité que le Conseil approuve le préavis municipal n° 12/1994, le rapport de la Commission ad hoc et celui de la Commission des finances.

Communications de la Municipalité et propositions individuelles

M. J.-P. Carroz, syndic, est en mesure de répondre à M. René Dupuis qui demandait à la Municipalité, en séance du 9 mai, de bien vouloir songer aux possibilités de relance économique. Divers travaux et réalisations sont programmés, notamment pour ce qui concerne les secteurs des bâtiments, des routes, des ordures ménagères.

M. Hervé Menétrey renseigne le Conseil sur l'évolution du dossier Tridel, suite à la récente décision d'implanter l'interface de transbordement des ordures ménagères sur parcelle propriété de la Commune de Romanel, à proximité du carrefour du Solitaire.

M. H. Menétrey répond également à M. Bernard Schmutz concernant le PAC (Plan d'affectation cantonal de la Lanterne) CB3: 4 recours ont été formés à l'encontre du projet, dont l'un est directement lié au remaniement parcellaire; le problème se situe dès lors au niveau des délais pour ce qui concerne le déroulement de cette procédure.

M. Blaise Mivelaz, de par son appartenance au corps des sapeurs-pompiers et à la Commission scolaire, évoque le problème de l'évacuation rapide de la salle de gymnastique du Mottier, salle fréquemment sollicitée pour la présentation de spectacles. Il propose la création d'une sortie de secours au niveau de la galerie, à l'Ouest. M. Jean-Jacques Belet, municipal responsable des bâtiments, confirme que cet aménagement sera réalisé pour les prochaines manifestations.

M. Roger Ansermot, s'en référant à l'exposé présenté en séance du 9 mai et concernant l'organisation et l'activité de la COREL, propose que soit désignée une Commission chargée d'établir un canevas des desiderata de notre Commune. Cette Commission pourrait établir un inventaire de nos besoins en matière de transports, d'école, de tourisme, etc. L'intervenant est invité à reprendre contact avec M. J.-P. Carroz, syndic, pour toute information complémentaire concernant les travaux et l'activité de la COREL.

La séance est levée à 22 h.30.

*Le secrétaire du Conseil communal
C. Frioud*

de nos institutions



Le Centre médico-social du Mont

Secteur: Bretigny, Morrens, Froideville, Lausanne quartier de Montheron, Le Mont et Cugy
Tél. 021/652 22 11

Aide et soins à domicile

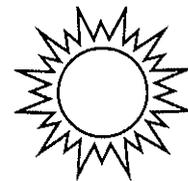
Maintenant vous pouvez également nous atteindre l'après-midi.

Heures d'ouverture:

8h.00 - 12h.00 et 13h.30 - 17h.30.

Téléphone 021/652 22 11.

*Marie-Claude Robert
Responsable du centre
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne*



Groupe bénévole

de Bretigny, Morrens, Froideville, Montheron, Cugy et Le Mont

Actions «bénévoles»

Habitants des Communes citées ci-dessus: Avez-vous du temps à offrir!

Alors venez rejoindre le groupe bénévole de votre Commune, pour:

- transports;
- visites, promenades;
- achats;
- bricolages, jardinage;
- répondant secutel (téléphone) pour mon voisin/ma voisine.

Bulletin d'inscription

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP/Localité:

Tél.:

Date:

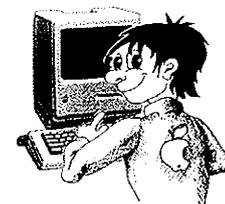
Signature:

Je souhaite plutôt participer pour

la Commune de:

A faire parvenir au:

*Centre médico-social
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont
Tél. 021/652 22 11*



nos établissements scolaires

L'Ecole 1800-1950 au Mont-sur-Lausanne et environs

Après le succès de l'exposition sur la Mine des Roches, nouveau travail en route!



Avis de recherche

Pour étudier la vie scolaire du passé, nous cherchons tout matériel concernant l'école entre 1800 et 1950: cahiers, photos (de classe, de collège, de courses d'école, etc.), livres, et pourquoi pas, le fameux martinet du maître!

Pour cela, téléphonez entre 17 et 20h. à Tanja (881 43 85), à Monica (653 32 33) ou encore à Julien (653 33 30)!

Soyez tranquilles, nous prendrons and soin des objets que vous nous prêterez. Merci d'avance pour votre coopération!

*La «8Li», Mottier B
Le Mont-sur-Lausanne*

nos jubilaires

Noces d'Or

Jeudi 25 août, certes avec un peu de décalage, mais avec beaucoup de plaisir, Mme Michèle Genier, municipale, accompagnée du soussigné, présentait les vœux et félicitations de l'Exécutif communal à M. et Mme Alfred Hadorn, à l'occasion de leur 50^{ème} anniversaire de mariage.

Tous deux nés au Mont, et alors que le jeune Alfred suit ses classes au Grand-Mont, Aline Borgeaud, 9^{ème} d'une famille de 10 enfants, fréquente le collège du Petit-Mont, où son père exerce le

métier de maréchal-ferrant. En fait, Alfred et Aline se sont rencontrés lors d'une fête de jeunesse, à Bretigny, en 1938.

Le mariage fut célébré au Mont, le 27 mai 1944.

En qualité d'agriculteur, puis de maraîcher, M. A. Hadorn a pu suivre l'évolution de la machine agricole, d'autant plus que la famille U. Hess-Hadorn, qui a repris l'exploitation du domaine, constitue la 4^{ème} génération qui régulièrement alimente les marchés lausannois. Une «jeep» modèle 1950 a été utilisée jusqu'en 1962 pour les travaux de labours. Actuellement, M. et Mme A. Hadorn participent aux travaux de préparation des marchés et s'occupent du jardin.

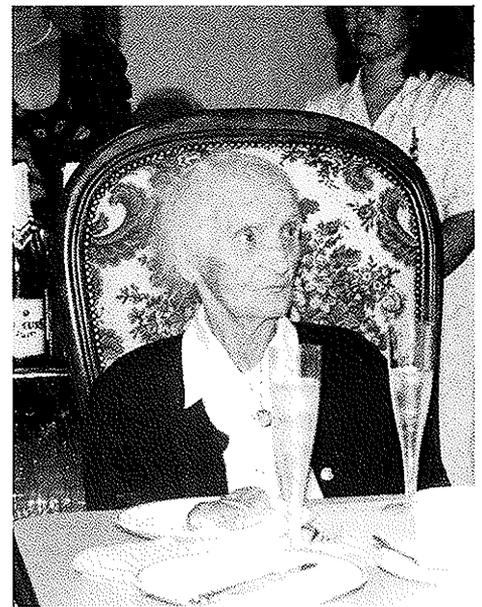
La famille est certes bien connue au village, M. Alfred Hadorn ayant été membre actif de l'Echo des Bois durant 45 années; il fut aussi Roi du tir de l'Abbaye en 1955.

Nous ne pouvons que renouveler nos félicitations à ce couple fort aimable, discret, et qui reflète réellement 50 années de parfaite entente, de collaboration et de soutien mutuel. Nos vœux accompagnent M. et Mme Alfred Hadorn pour encore de longues et belles années, dans leur ferme du chemin de Longeraie, entourés de leurs 3 filles et de leurs 7 petits-enfants.

101^{ème} anniversaire

Le 2 septembre 1993, la direction, le personnel et les pensionnaires de La Paix du Soir fêtaient le 100^{ème} anniversaire de Mme Mathilde Blatter, en présence de M. Marcel Gorgé, préfet du district de Lausanne, et de M. Jean-Pierre Carroz, syndic.

Nouvelle fête, ce vendredi 2 septembre 1994, à l'occasion du 101^{ème} anniversaire de Mme Mathilde Blatter. M. le Préfet lui adresse les vœux et félicitations du Gouvernement vaudois, alors que l'Exécutif communal est représenté



par M. Raymond Annen, municipal, accompagné du soussigné.

C'est l'occasion, pour l'Autorité communale, de renouveler ses vœux et félicitations à Mme M. Blatter à qui nous ne pouvons que souhaiter encore de tranquilles journées et une paisible «vieillesse», parfaitement entourée par le personnel de La Paix du Soir.

le conseil du vétérinaire

Stériliser, castrer, qui, quand ?

Afin de clarifier la terminologie, il faut savoir que stériliser veut dire «rendre stérile», alors que castrer signifie «procéder à l'ablation des glandes génitales». Chez la femelle, l'opération s'appelle ovariectomie.

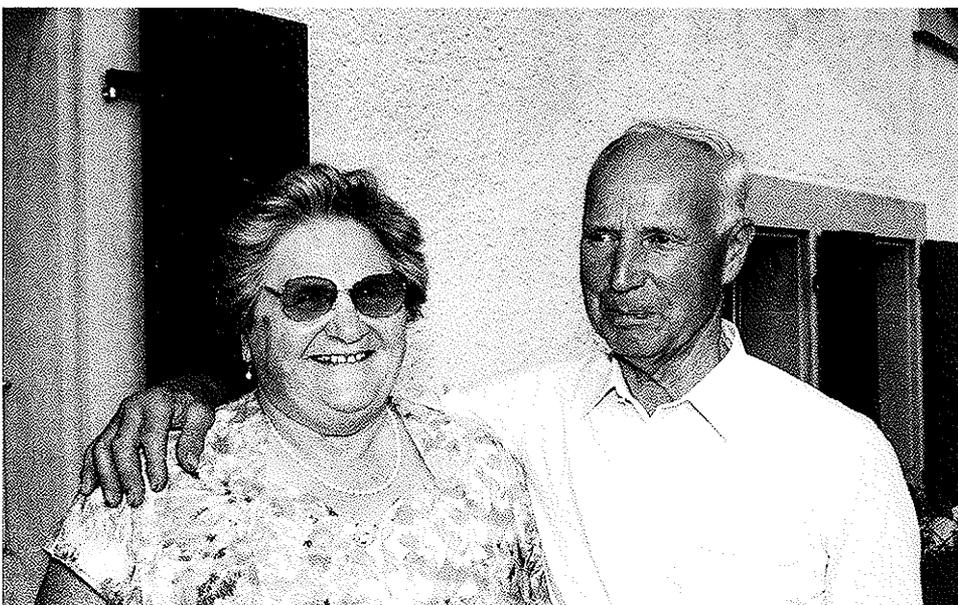
Un animal castré est donc stérilisé, mais le contraire n'est pas forcément vrai. On peut stériliser chimiquement au moyen d'hormones ou, chirurgicalement en ligaturant les trompes ou le cordon spermatique. Cette dernière solution n'est d'ailleurs pas utilisée pour les animaux, étant donné qu'elle ne supprime pas les symptômes liés aux hormones sexuelles (chaleurs, rut, agressivité, accouplement, etc.).

Quand il s'agit d'obtenir un effet définitif, il est donc préférable de pratiquer une castration.

Chez le chat, mâle ou femelle, l'intervention est simple et le résultat probant. Il faudra veiller par la suite, à la prise de poids, mais le mode de vie du chat est bien plus souvent responsable d'obésité que la castration elle-même.

On peut castrer les matous à partir de 6 mois, mais plutôt 7 ou 8 mois, et les chattes dès l'apparition des premières chaleurs.

Celui qui désire éventuellement faire porter sa chatte ou qui refuse simplement l'opération peut avoir recours aux pilules d'hormones. Il s'agira alors de



les donner régulièrement, toute la vie durant, car il n'y a pas de ménopause chez les animaux.

La castration du chien n'est pas pratiquée couramment mais elle peut être vraiment bénéfique pour un mâle agressif, bagarreur ou fugueur. Il ne faudrait pas avoir à opérer avant l'âge de 2 ans.

Comme effet secondaire, un épaississement graisseux de la région lombaire quasiment inévitable.

Par contre, le contrôle strict du poids est de la responsabilité du propriétaire.

L'ovariectomie chez la chienne a des avantages et des inconvénients qu'il est judicieux d'évaluer de cas en cas. Il est certain qu'une chienne castrée n'aura pas de grossesses nerveuses et diminuera ainsi les risques de tumeurs mammaires. Une chienne ayant une tendance aux infections de matrice augmentera ses chances de survie en subissant une ovariohystérectomie (ablation des ovaires et de la matrice). L'opportunité du moment de l'opération est également à déterminer de cas en cas.

Hormis la tendance à la prise de poids, la chienne castrée peut développer un problème d'incontinence urinaire avec l'âge.

La contraception hormonale au moyen d'injections tous les 4 à 6 mois supprime les chaleurs, mais pas nécessairement les grossesses nerveuses avec production de lait. Les infections de matrice ne sont pas à exclure non plus.

En conclusion, chez le chat, la castration est plus bénéfique que nuisible. Chez le chien, chaque cas est à traiter individuellement.

Enfin, les lapins et les cochons d'Inde mâles peuvent être castrés si besoin est.

Dr L. Walter

à savoir

Marché du Mont

Depuis 6 ans déjà, notre petit marché vous accueille les jeudis dès 15h. derrière l'église du Mont, avec des légumes et des fruits tout frais, ainsi que de la charcuterie de campagne artisanale, des fromages de très bonne qualité, du pain et des pâtisseries artisanales et les Magasins du monde.

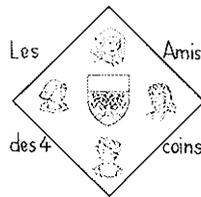
Café-Contact

Nous nous réunirons le jeudi 6 octobre 1994 à 9 heures à la salle St-Amédée, route du Jorat 5 au Mont, pour rencontrer M. et Mme Frank Horton, qui habitent dans notre Commune.

Nous aurons le plaisir d'admirer des diapositives prises pendant leur magnifique voyage de 5 semaines qui leur a permis de découvrir l'extrême beauté

des îles de l'Océan indien: La Réunion, l'île Maurice et Madagascar.

Pendant leur voyage, ils ont également pu rencontrer plusieurs communautés chrétiennes où règne l'unité dans la diversité.



à travers mille et une anecdotes et chansons.

Vendredi 11 novembre à 14h. à Romanel, dans la salle Prazqueron, nous pourrons visionner «Le Jura sauvage», film remarquable de M. Pierre Wegmüller.



Festival de Country music

Le samedi 8 octobre 1994 à la salle du Châtaignier au Mont, entrée gratuite.

Animations extérieures dès 9h.00:

Décor western, voitures et motos américaines, Corvettes, Harley Club, karts, chevaux, stands et artisanat, jeux «La ruée vers l'or», démonstration de camions téléguidés, etc.).

Cantine: boissons toute la journée.

Musique dès 20h.30 par: Country Ramblers et J. Kirby's Band.

Renseignements: Daniel et Françoise Georget, 021/903 27 86.

Mot du comité: Cher public et amis de la Country music, nous vous remercions de votre soutien et espérons que cette journée vous sera agréable, qu'elle vous fera partager un peu de nos rêves d'espace et de folklore américains.

Notre club, le «Country Family» est un petit club déjà ancien, qui a fait de grandes choses: festivals dont 2 organisés avec le CCL à Bussigny sur trois jours, avec des vedettes pour la première fois en Suisse romande. Cette année, nous perpétuons nos idées en organisant ce festival plus simplement, mais qui, nous le souhaitons, sera plus chaleureux.

Un grand merci à tous et tout spécialement à nos sponsors sans qui cette journée serait impossible.

Bonne journée.

Comptoir de Cugy 1994

Venez nombreux rencontrer plusieurs artisans et commerçants de la région qui exposent à Cugy du 13 au 16 octobre 1994.

La Société invitée, «Le Groupement des producteurs et encaveurs de Bex» vous

fera déguster ses produits et organisera un «Concours Jean-Louis».

De nombreuses animations et concours vous divertiront:

Jeudi 13 octobre

17h. Ouverture des portes
18h. Inauguration officielle
18-22h. Anim. avec Radio Framboise
19h. Présentation de chats de race
22h. Anim. musicale avec «Folio»

Vendredi 14 octobre

17h. Ouverture des portes
18-22h. Anim. avec Radio Framboise
18h.30 Présentation et dédicaces des joueurs du Lausanne Hockey Club avec leur entraîneur Jean Lussier
21h. Grand défilé de mode présenté par les boutiques Espace Homme et Bambou de Payerne et Echallens
22h. Nuit des imitateurs animé par «Folio»

Samedi 15 octobre

16h. Ouverture des portes
16h.30 Daniel-Reynold Schmid, écrivain, dédicacera ses livres
18h. Démonstration de fitness
22h. Orchestre folklorique: Branko Oberkraiener Trio

Dimanche 16 octobre

11h. Ouverture des portes
Concert apéritif en fanfare avec «Les Amis du Gros-de-Vaud»
15h. Démonstration de fitness
17h. Tirage au sort des concours
Anim. musicale avec «Folio»

P.S.

Il nous reste un stand à louer sur les 44 que compte ce comptoir, si vous êtes intéressé, veuillez vous adresser à: M. Christian Gaillé au n° de tél. 731 21 66

Au plaisir de vous rencontrer à ce 13^{ème} comptoir de Cugy.

Le comité

l'Association commerciale de Cugy Région

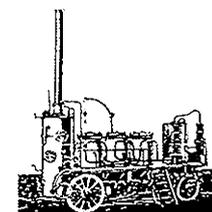
Match aux cartes

Vendredi 21 octobre 1994 à la Grande Salle du Mont, inscriptions sur place de 19h.15 à 19h.45.

De magnifiques prix vous attendent.

A la fin des jeux la soupe à l'oignon vous sera offerte.

Org. FC Le Mont Seniors



Distillerie à façon F. Blanc

Chaque année une machine est à disposition du public à Chavannes près Renens jusqu'au 30 juin.

Pour la distillation, veuillez vous inscrire par tél. aux n° 021/691 68 30, natel 077/23 72 30 ou passer à la distillerie.

Rectificatif

Le groupe d'enfants et d'adolescents Mim'accroche, pour des raisons scolaires, repousse son spectacle d'un mois et vous attend

le samedi 1er octobre à 20h.00

ou

le dimanche 2 octobre à 17h.00

à l'aula du collège du Mottier B au Mont/Lausanne pour vous présenter

«L'histoire du roi Josias»

Entrée libre, collecte à la sortie.

Venez nombreux!!!

Guy Marguerat

Nouvelles boutiques

Au cœur du Petit-Mont dans une maison ancienne nichée dans la verdure,

deux jolies boutiques

ouvriront leurs portes le 2 novembre 1994 à 9 heures.

Le salon de toiletteage «Le Yorkie»

put pour le bien-être de vos toutous.

La boutique «La Puce»

tout pour offrir de jolis cadeaux.

Nous vous attendons avec plaisir dans ce cadre plaisant.

Monique Rimensberger, Yvette Schnorf
Rte de Coppoz 1, 1052 Le Mont
(anciennement Eglantine Fleurs)
Tél. 021/652 28 88

Etes-vous intéressés(es) par la cosmogonie (ou l'histoire de la terre)?

Causeries organisées le mercredi soir «en Coppoz» à la salle du catéchisme, à partir du mois d'octobre, téléphoner le soir au n° 021/652 00 28.

Eglantine Fleurs

Début octobre, Eglantine Fleurs et son équipe déménagent à quelques dizaines de mètres:

- A la route de Lausanne 14, dans le bâtiment de la Poste à côté du bar à café La Châtaigne, «toujours au Mont-sur-Lausanne», où elles se réjouissent déjà de vous servir dans leurs nouveaux locaux.

Eglantine Fleurs
Route de Lausanne 14
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone 021/652 07 16
Ouvert le dimanche matin

Galerie L'Atelier, activités 94-95

Denis Leresche

du jeudi 15 septembre
(vernissage)

au dimanche 9 octobre 1994

Dans cette nouvelle présentation de ses œuvres, Denise Leresche nous convie à appréhender des paysages, une profusion de personnages, souvent gais, et des réalisations à thèmes, plus empreintes de réalisme, marquant ainsi

une évolution certaine de son cheminement pictural.

Quelques scènes se situent à la limite de l'abstrait, tel cet être éthéré, peut-être un ange, qui plonge sur un paysage en contrebas, et qui rappelle à notre mémoire l'iconographie de Chagall. Telle autre vision de Mostar, livrée aux conflits qui s'inscrivent en ce moment dans l'Histoire de l'humanité, est une approche plus tragique de son art.

Huiles sur toile de petit et moyen format, aux belles couleurs, avec quelques zestes de techniques mixtes qui donnent leur vie à la matière, elles attestent du travail intérieur de l'artiste à la recherche de sa voie.

Andréa Frey-Lutringer

Muma

du jeudi 27 octobre

(vernissage)

au dimanche 20 novembre 1994

Depuis son dernier passage à L'Atelier, Muma Soler (dit Muma) a considérablement évolué dans l'expression de son art. Exit la peinture à l'huile ou sur chevalet. Sa réflexion théorique sur l'art actuel l'a conduit à aborder une toute nouvelle voie de création, plus proche de la demande artistique contemporaine. Selon lui, l'éternelle dualité entre les pouvoirs civils et religieux a généré un art indépendant des structures de pouvoir, complètement affranchi de la tutelle morale des religions chrétiennes. Par conséquent, la recherche d'absolu qu'implique toute recherche artistique s'est individualisée; l'art ne joue plus le rôle d'un ciment social. Il est devenu un choix volontaire.

Pour cette exposition, il a donc choisi le papier comme support d'expression, et ce choix vient du fait, dit-il, que plus les moyens sont précaires, plus le geste devient précis, plus claire est l'idée, plus apparent est le doute, et, par conséquent, plus transparent est le cheminement, le procès de construction de l'œuvre. La précarité des moyens rend aussi le travail plus rapide et sans repentir possible: lavis, un crayon épais,

et des touches d'acrylique, c'est tout. Le coup de crayon ne ment pas, il est tout simplement!

Les dessins exposés ici sont la partie la plus spontanée et quelquefois la plus intime qui accompagne la création d'«installations», telles que celles exposées à Zurich, Lucerne et Vevey. Ainsi, le dessin des Chemises «Prière» reprend l'installation initiale, inspirée d'une réflexion sur la paix en Yougoslavie et symbolisant l'allégorie d'une crucifixion démocratique. Trois chemises reliées entre elles par un nœud, signifiant la solidarité entre les hommes, composition dans laquelle entre un troisième élément, l'énergie brute apprivoisée, représentée par un ventilateur. Les deux derniers éléments complètent donc le premier, en comblant le vide entre les deux extrêmes.

Autres thèmes mis en exergue: la Femme, dans tous ses états, sous forme d'art brut, de matière plus ironique ou sous sa forme archaïque, des personnages et paysages travaillés au crayon et à l'acrylique.

La démarche de Muma se rapproche quelquefois, en ce qu'elle a d'intrinsèque, des travaux d'Egon Schiele ou de Joseph Beuys. Elle vous emporte dans l'imaginaire et vous guide, au-delà de la réalité physique, vers un monde de réflexions profondes, matérialisé par des créations qui apportent une vision animée et plus concrète de l'espace intérieur.

Andréa Frey-Lutringer



Une grande première aux Planches

Il y a bien longtemps que les «Plantzoillons» souhaitaient faire «La Fête» aux Planches. Le dimanche 21 août, enfin le désir devenait réalité: la «Mi-été des Planches» a vu le jour!

Quelle belle fête et quelle magnifique ambiance! Le soleil était de la partie et il a certainement contribué dans une large mesure à la réussite de notre pre-





mière «Mi-été». La journée a débuté avec la plantation de sycomores au Châtifeuillet, jusqu'en fin d'après-midi, environ 150 trous avaient été creusés par les habitants du Mont, les arbres étiquetés et plantés. Le comité tient le registre et chacun aura tout loisir, en se promenant, de voir pousser «son» arbre. Beaucoup de participantes et participants ont réalisé un rêve: «se faire promener» en Roll's Royce, Bugatti et autre voiture de la collection de M. J.-J. Belet. Enfants et parents se sont mesurés à la course au sac et le «lancer de la panosse» a donné des images épiques. Bref, la bonne humeur a régné tout au long de ce beau dimanche ensoleillé. Le pari était gagné. Un grand merci aux Montaines et Montains d'être venus si nombreux dans notre hameau, cela nous encouragera à chercher, dès à présent, de nouveaux divertissements pour la fête de la «Mi-été» de 1996!

*Pour le comité
Ursula Wyss Schelker*

nos sociétés

USL

L'Union des Sociétés locales vous invite d'ores et déjà à agender ses traditionnels lotos qui se dérouleront cet automne, selon le «système fribourgeois», aux dates suivantes:

- vendredi 11 novembre, dès 20h.
- samedi 12 novembre, dès 15h. et dès 20h.
- dimanche 13 novembre, dès 14h. et dès 20h.

Alors à bientôt à la Grande Salle, place du Petit-Mont.

Société de Développement

Fête Nationale 1994

C'est devant une assistance relevée que notre municipale, Mme Michèle Genier s'est exprimée. Tous les participants ont pu apprécier une allocution pleine de sensibilité et d'authenticité.

Grâce aux efforts des services communaux, les habitants de notre Commune et leurs invités ont pu admirer un magnifique feu offert par notre Municipalité. Nos remerciements vont également à l'Union Instrumentale pour son concert ainsi qu'à la Société de Gymnastique pour avoir organisé la buvette.

Torée du 2 août

C'est plus de 460 assiettes que votre Société de Développement a eu le plaisir de servir ce soir-là.

Il faut admettre qu'il a manqué environ 30 saucissons pour régaler les affamés présents à notre fête.

Notre gratitude va tout d'abord aux membres du comité présents, ainsi qu'à nos précieux auxiliaires qui chaque année, viennent nous prêter main forte à cette occasion.

Rendez-vous le 2 août 1995, où, c'est promis, les saucissons manquants seront de la partie.

Agenda: 30 septembre 94, voir texte.

Echo des Bois

Le jeudi 16 juin, les membres de l'Echo des Bois se sont réunis en assemblée générale.

Le comité s'est constitué comme suit:

- M. Gérald Ramel, président
- Mme G. Hochstrasser, vice.prés.
- Mlle Michèle Derron, secrétaire
- M. André Schneider, caissier
- M. Gilbert Joly, archiviste

Notre directeur, M. Olivier Reymondin nous reste fidèle et nous a proposé le programme suivant pour la saison 94-95:

- Préparation d'un concert: répertoire classique
- Préparation des soirées: chœurs du répertoire et chansons de groupe.

Nous répétons les jeudis à 20h. 15 à l'aula du collège du Mottier B. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres.

*Pour tout renseignement:
Michèle Derron, 19 ch. du Mottier
Téléphone 652 04 46*

FSG Le Mont

Quelques résultats de la saison estivale et quelques informations

Commençons ce panorama par un aperçu du classement de nos jeunes athlètes durant la Fête régionale de Côte qui s'est déroulée à Prilly les 11 et 12 juin derniers.

Pour ce qui concerne les filles, soyons galants, parlons d'elles tout d'abord:

Samedi 11 juin - Test après 2

- Anne Sylvie Horton, 22^{ème}
- Katia Henchoz, 31^{ème}
- Dorothee Borin, 34^{ème}

Pour un total de 54 participantes.

Samedi 11 juin - Test après 3

- Adèle Herzog, 40^{ème}
- Mélanie Von Büren, 44^{ème}

Pour un total de 54 participantes.

Dimanche 12 juin

Concours de société, catégories petites et moyennes pupillettes:

- Nos filles ont obtenu le 8^{ème} rang avec une note de 8,936 pour la production de gym et le 8,808 pour la partie musicale.

Quant aux garçons, les résultats sont les suivants:

GJ1 Loïc Borno 5^{ème} (distinc.)

*La Fête bat son plein!
Foire de mai 1994*





Vincent Odier 8^{ème}
 Alexandre Rochat 9^{ème}
 Ludovic barrat 17^{ème}

GJ2 Julien Gamba 4^{ème}

GJ3 Xavier Cornaz 6^{ème} (distinc.)
 Sébastien Graf 7^{ème} (distinc.)
 Markus Schweizer 11^{ème}

Athlétisme

Alexandre Chollet 26^{ème} rang, distinction et qualification pour la finale valdoise.

Concours de section

Les petits terminent au 19^{ème} rang, mais dans l'ensemble, les résultats sont assez bons, bravo donc à tous ces gymnastes et à la bonne participation à cette manifestation.

Fête cantonale des dames à Morges

Bel effort de nos dames qui méritent de vives félicitations pour leur active participation et leur enthousiasme, couronné d'une note très honorable de 8,466 et 8,3 pour leur deux productions.

Dans le registre félicitations, n'oublions surtout pas Christian Weber qui vient de terminer et réussir son cours moniteur Jeunesse et Sports 1.

Divers

Parlons un peu du 1^{er} août qui, cette année, semble avoir été «une bonne cuvée», pour reprendre les termes de notre Président. En effet, avec beaucoup de gaieté et d'humour, la gym a arrosé les gosiers desséchés par le feu gigantesque et magnifique qui illuminait la place du Châtaignier. Vous n'avez tout de même pas manqué ça ?

Pour conclure, retenez d'ores et déjà une date d'une extrême importance!!!

Alors, tous à vos agendas pour cocher le premier week-end de décembre, à savoir le vendredi 2 et le samedi 3 décembre 1994, pour assister sans faute à notre soirée annuelle, dont je vous reparlerai dans le prochain numéro, c'est promis cette fois-ci. Sachez seulement que le programme de notre spectacle ravira les mélomanes.

Virginie Cordey

de nos lecteurs

Mon champ de blé

*Accoudée à la fenêtre,
 Chaque jour je peux contempler
 Un trésor que j'ai vu naître,
 Je veux dire un champ de blé.*

*Ce froment a vu le jour
 Grâce à une terre nourricière;
 Des bras, tout un travail d'amour,
 Et de douces pluies printanières.*

*Ton chevelu en sillons serrés
 A poussé tout à loisir;
 Avec le soleil et la rosée
 Je t'ai vu régulièrement verdir.*

*Première étape accomplie;
 Chaque brin travaille pour soi,
 Pour grandir et fleurir en épis,
 Que protège belle Nature, sous sa loi.*

*Beau champ sous un ciel d'azur,
 De beaux épis te voilà couronné ?
 Tu vas te dépouiller de ta verdure,
 Nous voilà à la mi-juillet.*

*O mon blé, j'écoute ta musique,
 bercé par un vent léger,
 Tu ondules, tu es magnifique,
 En révérences tu te laisses aller.*

*Tu es le doux abri, le berceau,
 Le refuge pour le perdrix,
 Le salut pour les petits cailleaux
 Fuyant les coups du fusil.*



Le langage des fleurs

Dahlia	=	reconnaissance
Fus chia	=	ardeur du cœur
Gardénia	=	sincérité
Jonquille	=	mélancolie
Lavande	=	tendresse
Lilas	=	amitié
Lys	=	pureté, majesté
Liseron	=	importunité
Marguerite	=	estime, confiance
Menthe	=	mémoire
Muguet	=	coquetterie
Myosotis	=	souvenir fidèle
Narcisse	=	égoïsme, vanité
Nénuphar	=	indifférence

A suivre
 Sophie Culand

prochain journal

Parution

Fin novembre 1994.

Date limite du dépôt des articles

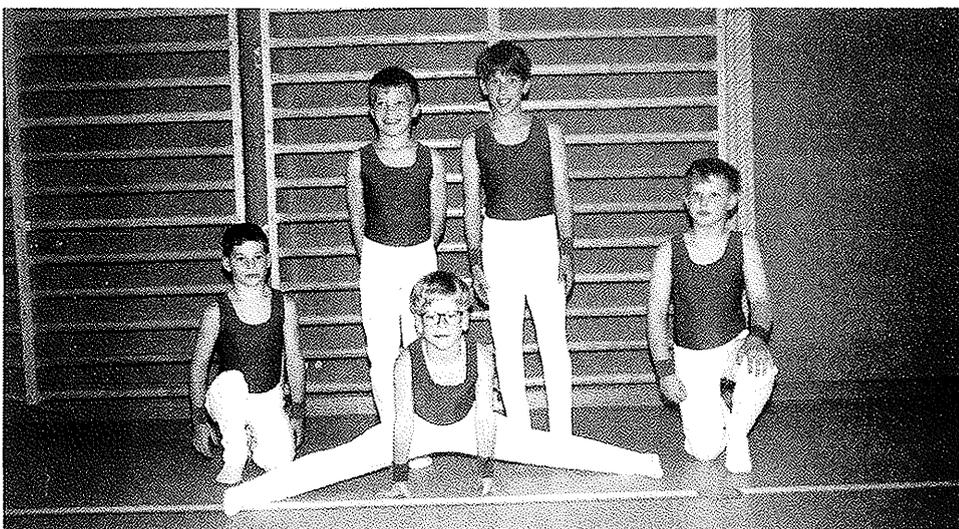
10 novembre 1994.

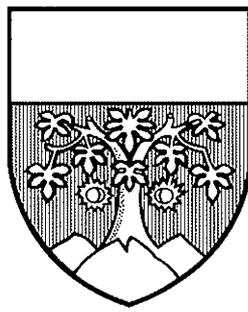
Responsable

Mme M. Genier, municipale

Rédaction

Mme R. Vaucher
 Chemin du Mottier 3
 1052 Le Mont-sur-Lausanne
 Téléphone (021) 6539003





votre société de développement vous propose

NUIT MAGIQUE

Vous êtes invité à vivre une soirée sous le double signe du rêve et de l'amitié:

le vendredi 30 septembre à 19h.30
à la Grande Salle du Petit-Mont

*Un repas-spectacle vous permettra de déguster le «plat national vaudois»
en compagnie de 5 artistes de renommée internationale...*

PROGRAMME

dés 21 h.

JEAN GARANCE et ses géniales manipulations

VALÉRIE 2^{ème} prix de magie féminine à Paris et à Bruxelles

DICK BERNY ventriloque renommé

Entracte

PIERRE-ALAIN et ses oiseaux magiques

LES SILKSONS et leurs grandes illusions

Repas-spectacle pour le prix magique de Fr. 30.-

INSCRIPTIONS: ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ!

Par téléphone à M. André Favre au n° 653 32 32

ou à l'entrée le vendredi 30 septembre

Pour le comité:

Le président E. Debétaz · La secrétaire J. de Kaenel